ATTESTATION D'EXPERIENCE D'ANIMATION

ARRETE DU 22 JUIN 2007 Article 19

<u>Important</u> : Vous devez faire valider cette attestation par la Direction Départementale * <u>du lieu où s'est déroulé le séjour</u>.

* Selon les départements : Les **DDJS** sont devenues **DDCS** (direction départementale de la cohésion sociale) ou **DDCSPP** (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) depuis le 1er janvier 2010.

Je soussigné(e), Président(e) de l'association , Maire de la commune de
…….

atteste que ……..…

a participé à : ☐ l'encadrement ☐ l'animation

de …….…...
pendant la période du ……au ……..…….
Nombre de jours : ……
Lieu du séjour : ……

Numéro d'enregistrement du séjour :
(accordé par une « DDJS » devenue DDCS ou DDCSPP)

Fait à : le

Nom, prénom et signature du Président ou du Maire

Cachet de l'organisme

VU et ATTESTE CONFORME à la fiche de Séjour

A le

Le Directeur Départemental